

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'Université Paris-Dauphine

L'INDÉPENDANCE DU RÉGULATEUR EN FRANCE ET EN COLOMBIE

École Doctorale de Dauphine — ED 543

Spécialité Droit

COMPOSITION DU JURY :

Mme Marie-Anne FRISON-ROCHE
I.E.P. de Paris
Directrice de thèse

Mme Aurore LAGET-ANNAMAYER
Université Paris 5, Paris-Descartes
Rapporteuse

Mme Martine BEHAR –TOUCHAIS
Université Paris 1, Panthéon Sorbonne
Rapporteuse

M. Jean-Pierre GASTAUD
Université Paris-Dauphine
Membre du jury

Soutenue le 04.10.2016
par Javier SANCLEMENTE ARCINIEGAS

Dirigée par Marie-Anne FRISON-ROCHE

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE :

DES POINTS COMMUNS : L'INDÉPENDANCE DU RÉGULATEUR, NOTION LOINTAINE AUX ORDRES JURIDIQUES FRANÇAIS ET COLOMBIEN

TITRE I : UN MOUVEMENT COMMUN D'ADOPTION DU RÉGULATEUR INDÉPENDANT

CHAPITRE I : L'adoption des régulateurs indépendants comme un nouveau choix de société

CHAPITRE II : Parallélisme des mouvements juridiques et économiques européen et nord-américain du fait de la globalisation

TITRE II : DES RÉACTIONS CONTRASTÉES DEVANT LES PARTICULARITÉS DU RÉGULATEUR INDÉPENDANT: D'UNE CERTAINE RÉTICENCE EN FRANCE A UN CERTAIN ENGOUEMENT EN COLOMBIE

CHAPITRE I : Le difficile consentement français à la régulation indépendante

CHAPITRE II : L'accueil bienveillant en Colombie

DEUXIÈME PARTIE :

UN AMÉNAGEMENT DIFFÉRENT DE L'INDÉPENDANCE DU RÉGULATEUR DANS LES ORDRES JURIDIQUES FRANÇAIS ET COLOMBIEN

TITRE I : DES OBSTACLES CONSTITUTIONNELS EN FRANCE À UN PLEIN ACCUEIL EN COLOMBIE

CHAPITRE I : Des obstacles juridiques surmontés par le régulateur indépendant en France.

CHAPITRE II : L'adoption pleine du régulateur indépendant par la constitution nationale de la Colombie

TITRE II : UN SYSTÈME LÉGAL INCOMPLET EN COLOMBIE

CHAPITRE I : Les caractères juridiques du régulateur indépendant

CHAPITRE II : Vers la consolidation de l'indépendance des autorités de régulation en Colombie

Résumé

Le régulateur indépendant est une institution éloigné de la tradition juridique que partagent la France et la Colombie. L'adoption de cette institution en Colombie a posé des difficultés qui ont été associées à l'influence du droit français. Or, tant en France qu'en Colombie, l'avènement du régulateur indépendant a été influencé d'une manière déterminante par des sources extranationales imprégnées du droit Anglo-saxon : le droit de l'Union européenne et les bailleurs de fonds internationaux, respectivement.

Néanmoins, la France a réussi à surmonter les difficultés juridiques posées par cette institution. Ainsi, le dispositif légal français protège adéquatement l'indépendance du régulateur. Cela démontre que le régulateur indépendant n'est pas une institution incompatible avec la culture juridique commune. Pour consolider l'indépendance du régulateur en Colombie, il est pertinent de modérer l'influence d'une autre tradition colombienne: le présidentialisme.

Abstract

The independent regulator is an institution distant from the legal tradition shared by France and Colombia. The adoption of this institution in Colombia has raised difficulties which were associated with the influence of french law. The advent of the independent regulator has been influenced in France and in Colombia by extra-national sources linked to the Anglo-Saxon legal tradition: the European law and the international lending funds, respectively. Nevertheless, France has managed to overcome the legal challenges posed by the institution and the French legal system adequately protects the independence of the regulator. This demonstrates that the institution is not incompatible with the common legal culture. To consolidate the independence of the regulator in Colombia it is relevant to analyze the French system and to moderate the influence of another Colombian tradition: presidentialism.

Mots Clés

DROIT DE LA RÉGULATION, AAI, COLOMBIE, INDÉPENDANCE, IMPARTIALITÉ, EXPERTISE, EFFICACITÉ, GLOBALISATION, LÉGITIMITÉ, DROIT ÉCONOMIQUE

Keywords

REGULATION'S LAW, MARKET AUTHORITY, INDEPENDENCE, LEGITIMACY, COLOMBIA GLOBALISATION, IMPARTIALITY, ECONOMIC LAW, EFFICACY, EXPERTISE